

Subsides

de l'Amérique latine est important, et que le gouvernement doit y envoyer une mission commerciale dans le plus bref délai, quelqu'un d'autre, parfois du même parti, suggère la grande importance des pays du Pacifique et également l'urgence d'y envoyer une mission commerciale.

Et ceci me reporte aux commentaires que l'on a entendus cet après-midi sur la visite à Cuba. Je suis toujours un peu déçu d'entendre l'opposition critiquer la visite du premier ministre (M. Trudeau) à Cuba, pays qui a entrepris l'industrialisation. Le pays a besoin de capitaux, d'assistance technique, de technologie nord-américaine pour s'industrialiser.

Et je pense que les hommes d'affaires canadiens seront les premiers bénéficiaires de cette visite s'ils veulent réellement exporter et exploiter ce marché qui leur est entièrement ouvert.

Mais il y a encore plus que cet aspect commercial, selon moi. Si le Canada voulait réellement soutenir sa réputation de pays sans préjugé, respectueux des régimes politiques des autres, sans pour autant toujours y souscrire, l'occasion était belle à saisir, et c'est une autre chose que l'on oublie parfois quand on considère les avantages de cette visite à Cuba.

Je voudrais continuer encore à la lumière des bénéfices que nous avons reçus lors de visites ou d'échanges. Actuellement, le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Jamieson) est à la tête d'une délégation canadienne, de plusieurs hommes d'affaires canadiens qui visiteront, comme on l'a mentionné, cinq pays très importants quant au potentiel d'exportation. Ils visiteront les pays du Sud-Est asiatique, pour justement aller étudier avec eux, afin d'établir quelles sont les possibilités pour les hommes d'affaires, pour les industriels canadiens, d'aller chercher ce potentiel. Au fait, en 1974, le Canada a exporté pour environ 194 millions de dollars à ces cinq pays qui sont la Malaisie, l'Indonésie, Singapour, la Thaïlande et les Philippines. Or, ce montant de 194 millions de biens et services, à l'intérieur de ces pays, ne représentait que 1 p. 100 de leurs importations totales. De plus, si l'on considère les importations canadiennes en provenance de ces pays, elles se sont totalisées à 140 millions de dollars, soit 1 p. 100 de nos importations totales. Voilà l'une des raisons, très importante à mon avis, de ces visites commerciales pour faire des échanges d'idées et de techniques entre le Canada et ces pays.

Je voudrais maintenant assurer les honorables députés que le ministère a acquis une excellente connaissance de l'industrie canadienne. Il a compilé des renseignements sur chaque secteur industriel. En fait, si l'on veut développer des marchés à l'extérieur, il faut connaître au début le potentiel technique du Canada. À l'aide de ces renseignements de base, et en continuant à orienter le marché d'exportations, nous élaborons notre politique pour l'établissement d'une stratégie industrielle, au ministère de l'Industrie et du Commerce.

Et je voudrais parler de quelques aspects de cette politique de stratégie industrielle dans le domaine de la chaussure, par exemple, pour faire suite à une question qui a été posée cet après-midi par un député de l'opposition. En ce qui concerne la chaussure, une stratégie industrielle a été annoncée par le ministère, le 20 novembre 1975, à la suite de la préparation d'un rapport qui avait été déposé à la Chambre, le 21 décembre 1973, et le gouvernement, à la suite d'une étude des divers marchés, a pris position. Voici quelques exemples: La chaussure de cuir a été exemptée du régime de préférence générale; à quatre reprises, le ministère du Revenu national a constaté que le prix des chaussu-

res de certains pays était sous-évalué et que, conséquemment, il a appliqué les correctifs appropriés pour justement protéger l'industrie de la chaussure canadienne. À trois reprises, les fabricants ont bénéficié de réductions tarifaires à l'égard de matériaux non disponibles au Canada.

À l'heure actuelle, plusieurs autres cas sont à l'étude. Je désire signaler que si, au départ, cette stratégie sectorielle s'applique seulement aux industries de la chaussure, du cuir et de la tannerie, le ministre de l'Industrie et du Commerce étudie présentement la possibilité d'en étendre les avantages non seulement à l'industrie de la chaussure, mais aussi au sous-secteur de la chaussure de caoutchouc. Et cette démarche a suivi la suspension, le 28 août 1975, du tarif de préférence générale sur la chaussure de caoutchouc et le rétablissement du tarif de 20 p. 100 de la nation la plus favorisée. Ceci est en réponse à une question posée par un député cet après-midi.

Au sujet de l'industrie du vêtement, je crois que l'honorable député de Halton-Wentworth (M. Kempling) a fait part cet après-midi de notre politique au sujet de l'industrie du vêtement. Nous sommes conscients du fait que les petites et moyennes entreprises doivent aujourd'hui lutter contre une concurrence de plus en plus sophistiquée au niveau de la mode sur le plan international, et nous désirons inciter les industriels canadiens à transférer une partie de leur production à l'étranger et à s'implanter davantage sur le marché américain et sur le marché européen pour bénéficier de conditions beaucoup plus favorables. C'est en innovant et en créant des fabrications originales, en se spécialisant dans des articles de bonne qualité pour lesquels les prix sont moins déterminants, que certains fabricants canadiens ont pu non seulement maintenir leur position sur le marché domestique, mais pénétrer le marché extérieur.

● (2040)

L'industrie canadienne travaille sur des séries de production beaucoup plus petites qu'aux États-Unis, et ainsi elle peut bénéficier d'une plus grande souplesse d'adaptation aux changements rapides de la mode et de tous ses caprices. À mon avis, l'industrie du vêtement va connaître une expansion considérable au cours des prochaines années. Le ministère de l'Industrie et du Commerce a justement consenti l'investissement de sommes assez considérables dans les manufacturiers canadiens pour développer le marché européen.

Maintenant, j'aimerais ajouter quelques mots au sujet des points soulevés par l'honorable député de Roberval (M. Gauthier), si je me souviens bien, en ce qui a trait à ses inquiétudes concernant le quota de fromage qui sera annoncé éventuellement. Je pense également qu'il faudrait dire quelques mots sur l'histoire de ces importations-là. Le 6 juin 1975, nous avons accepté un quota global d'importations de 50 millions de livres de fromage pour la saison 1975.

À la lumière de la production actuelle, si l'on considère par exemple la production laitière actuelle, on constate une augmentation considérable dans la production de beurre de l'ordre de 21 p. 100, ce qui a contribué à l'augmentation considérable de poudre de lait. Si l'on étudie les normes suivantes: quatre livres de beurre représentent la production de huit livres de poudre de lait sur 100 livres de lait liquide. Or, nous avons actuellement en entreposage des quantités considérables de poudre de lait, parce que les transformateurs de lait industriel ont préféré transformer la poudre de lait industriel en beurre et ainsi augmenter la production de poudre. Mais par contre, nous faisons face à